des Princes &c. Août 1720. d'Aguesseau arrivée au commencement de Mr. d'A-1718 & qui l'avoit obligé de se retirer à sa guesseau ra-Terre de Fresne, où il est resté jusqu'à pre- pellé. sent, avoit d'aurant plus surpris qu'on en ignoroit la cause. Le choix du Roi & les vœux des peuples l'avoient élevé à cette dignité, & sa conduite qui a toujours été irreprochable, sa probité reconnue, & son amont pour la justice & le bien public, devoient selon toute aparence le maintenir dans ce Poste éminent. Mais des raisons d'Erat toujours mysterieuses, & dont peutêtre on n'a que trop ressenti depuis les funestes effets, l'avoient fait éloigner, & d'autres raisons probablement plus pressantes. l'ont fait rapeller. Quoi qu'il en soit son retour à la Cour a causé une soye inexprimable & universelle. & la Nation oublie déja ses malheurs passez par l'esperance que lui fait concevoir le rétablissement de ce digne Ministre. Ainsi semble que sa disgrace n'ait servi qu'à faire éclater davantage son merite & sa vertu. Voici les particularitez qui ont té publiées de cet évenement, qui dans l'état où sont les choses, est regardé comme une époque heureuse.

Le Vendredi 7. de Juin aprés midi Mr. le Duc Regent ordonna à l'Abbé du Bois Archevêque de Cambrai. & Secretaire d'Etar d'alles redemander les Sceaux à Mr. d'Argenson, & en même tems un Exprés sur dépéché à Mr. le Chancelier d'Aguesseaux à la Terre de Fre/ne, avec un ordre du Roi qui lui enjoignoir de revenir à la Cour. Vers les ro, heures du soir Mr. d'Argenson vint remettre les Sceaux H